



## REGLEMENT PARTICULIER TDJ DE VALENCE 3 & 4 OCTOBRE 2015

Le règlement de la compétition est celui préconisé par la F.F.Bad et le règlement TDJ du comité 26/07 sous la responsabilité du Juge-Arbitre.

- ↪ Le juge-arbitre principal sera **Jean-Marc Sanjuan** assisté de **Frédéric Pérez**. Le tournoi est autorisé par la Ligue (en cours).
- ↪ Le tournoi est ouvert à tous les **minibads, poussins, benjamins, minimes, cadets et juniors** licenciés FFBad dans les clubs du comité 26/07 à la date du tirage au sort (le 28/09).
- ↪ Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement. Les Juges Arbitres ont la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement intérieur.
- ↪ En application de la réglementation ministérielle sur l'accompagnement des mineurs, chaque joueur présent doit être accompagné par au moins un représentant majeur. Il est désigné sur le formulaire d'inscription et doit rester pendant toute la durée où le joueur est présent sur la compétition.
- ↪ L'ordre des matchs respectera, dans la mesure du possible, la numérotation de l'échéancier. **Cependant, les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif** et peuvent être modifiés à tout moment sur décision des Juges Arbitres et du comité organisateur pour le bon déroulement du tournoi. Les matchs pourront être lancés 1h à l'avance au cours de la journée.
- ↪ **Les tableaux de simples et doubles comporteront :**
  - une première phase en poules de 3 ou 4 avec 1 ou 2 sortants.
  - une seconde phase en élimination directe.
- ↪ Les inscriptions peuvent être faites sur 1,2 ou 3 tableaux.
- ↪ **Le Samedi** se joueront les tableaux de simple en cadets et minimes, ainsi que les tableaux de double en poussins et benjamins
- ↪ **Le Dimanche** se joueront les tableaux de simple en poussins et benjamins, ainsi que les tableaux de double en minimes et cadets, se tient aussi la formule minibad (poules mixtes, pas de tableaux de sorties de poules ni de classement).
- ↪ Si le nombre d'inscrits le permet (20 minimum) un « **TOP A** » sera réalisé selon les modalités suivantes : les 8 meilleurs inscrits en simple au CPPH à la date de confection des tableaux, sont sortis dans un tableau à part. Ils sont répartis en 2 poules de 4. Les sorties de poule sont organisées de manière à ce que les deux premiers se rencontrent, les deux seconds... A la suite de ces matchs de sorties de poules, le tableau s'arrête et le classement est défini.
- ↪ **Les organisateurs en accord avec les Juges Arbitres, se réservent le droit de modifier les poules et/ou les tableaux, si besoin est, et prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi.**
- ↪ Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné avec un nombre suffisant de volants, ainsi que tous les accessoires utiles à son match.
- ↪ L'utilisation de substances et de tous moyens destinés au dopage est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère des Sports.
- ↪ Les matchs se dérouleront par auto arbitrage jusqu'aux finales, un scoreur sera présent sur chaque terrain (gagnant du match précédent en phase de poule et perdant en phase d'élimination directe).
- ↪ Le plateau de Jeu est uniquement réservé au JA, aux organisateurs, aux joueurs ainsi qu'aux entraîneurs. Merci de respecter le nombre d'entraîneur par terrain, 2 par demi-terrain. **Le coaching entre les points est autorisé uniquement s'il ne perturbe pas la continuité du jeu.** il l'est également durant les pauses à 11 (1 min) et entre les sets (2 min).

- ↪ Les volants seront à la charge des joueurs : En cas de litige le volant choisi sera celui en vente dans la salle (RSL Grade 2).
- ↪ Tout volant touchant les infrastructures (filins, panneaux, lampes...) sera compté comme faute, sauf au service, où il pourra être engagé trois fois.
- ↪ **Tous les matchs des poussins (poussines) et minibads verront la neutralisation du couloir de fond de court. Le filet sera abaissé à une hauteur de 140 mm.**
- ↪ Les horaires prévisionnels fournis par affichage ou par la table de marque sont indicatifs. Les joueurs devant quitter le gymnase le feront en concertation avec les Juges Arbitres et devront obtenir l'accord de ces derniers. **Par ailleurs, ils devront revenir une heure avant l'horaire prévisionnel de leur match.**
- ↪ **Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom passé un délai de 5 minutes pourra être disqualifié par les Juges Arbitres et ce, quelque soit le niveau de la compétition.**
- ↪ **Une tenue de badminton, conforme aux circulaires de la F.F.Bad est exigée sur les terrains.**
- ↪ Les joueurs sont tenus de retirer la feuille de match auprès de la table de marque et de la restituer à cette même table dûment complétée immédiatement après la fin du match.
- ↪ Dès leur arrivée sur le terrain, les joueurs disposent de **3 minutes d'échauffement** avant le début du match, **ils devront tester leurs volants avant de s'échauffer.** (Test des volants, échauffements et changements de tenues)
- ↪ **Le temps minimum de repos** auquel ont droit les joueurs entre deux matchs consécutifs **est fixé à 20 min** (le temps de repos est compté à l'annonce du dernier point du match précédent jusqu'à l'annonce « jouez » du match suivant). **Il pourra être réduit avec l'accord express de l'intéressé(e).**
- ↪ **Contestations** : seul **le responsable d'un club** pour le jour du tournoi pourra contester auprès des Juges Arbitres. Toute réclamation faite par une autre personne ne sera pas recevable.
- ↪ Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, perte, accident ou autre incident...
- ↪ Les têtes de séries seront désignées par les Juges Arbitres à l'aide du CPPH (au jeudi précédent la date limite du tirage au sort).
- ↪ La feuille d'inscription devra obligatoirement nous parvenir avant **le 26 Septembre 2015**. Aucune inscription ne sera enregistrée sans règlement. **Le tirage au sort aura lieu le 28 Septembre 2015**. Les droits d'engagement ne sont remboursables qu'en cas de désistement notifié avant la date limite d'inscription.
- ↪ **Tout forfait survenu après le tirage au sort sera à justifier par écrit auprès de la Ligue Rhône-Alpes de badminton 37, route du Vercors 38500 St Cassien ou par mail : [liguebad.ra@gmail.com](mailto:liguebad.ra@gmail.com) en indiquant les références du tournoi (date/nom du tournoi, numéro de licence et nom/prénom)**

**Le comité d'organisation remercie par avance tous les participants qui, en observant ce règlement, contribueront à la réussite de ce tournoi.**

Date :	Signature des Juge Arbitres :
Le 14/09/2015	<div style="display: flex; justify-content: space-between; align-items: flex-start;"> <div style="width: 40%;"> <p>SANJUAN Jean-Marc</p>    <p>PEREZ Frédéric</p> </div> <div style="width: 50%; text-align: center;">      </div> </div>